



Association de Tai Chi Chuan de Paris

BULLETIN D'ADHÉSION N°

(à remplir par l'association)

NOM :

PRENOM :

Pour les anciens adhérents : ne remplir qu'en cas de changement

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Date de naissance (obligatoire pour l'assurance) :

Téléphone :

Téléphone portable :

Email :

Je désire

- Adhérer
- Renouveler mon adhésion

À l'Association de Tai Chi Chuan de Paris pour l'année scolaire en cours et j'ai pris connaissance de ses Statuts consultables à l'adresse suivante : https://taichichuan-paris.com/wp-content/uploads/2018/10/statuts_10.pdf

Je règle à l'Association ma cotisation qui couvre l'année scolaire en cours (cocher la case correspondante)

- Adhésion (35€) + licence (35€) : **70 €**
- Membre inscrit au Club de Versailles venant à Paris : **10 €**

Réglable par chèque bancaire à l'ordre de "Association de Tai Chi Chuan de Paris".

L'inscription complémentaire aux cours de Sabine Metzlé à Versailles nécessite de remplir le bulletin d'inscription du Club de Taichi Chuan de Versailles.

Je reconnais

- Avoir lu le contrat d'assurance sur le site de la FAEMC
Extrait du contrat : <https://www.ffaemc.fr/wp-content/uploads/2024/07/Extrait-des-conditions-assurances.pdf>
Totalité du contrat : <https://www.ffaemc.fr/wp-content/uploads/2022/09/police-assurance-rc-ia.pdf>
- Et avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire auprès de Gras Savoye Sport, sur demande personnelle et à mes frais, une assurance complémentaire ainsi que cela est stipulé dans les extraits au paragraphe F « options complémentaires ».

Je joins

- Les documents de demande de licence à la Fédération.

🕒 **Droit à l'image**

J'autorise l'utilisation sur le site web et autres outils de promotion de l'association des photos et vidéos prises de moi dans le cadre de ses activités : Oui Non

Les renseignements recueillis dans ce document sont nécessaires pour votre adhésion. Ils seront utilisés seulement afin de vous contacter pour vous fournir les informations nécessaires au fonctionnement des cours et de l'association. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à vos données personnelles en vous adressant au bureau de l'association.

Fait à Paris le :

Signature de l'adhérent :

A donner au cours ou envoyer par courrier au siège social :

**Association de Tai Chi Chuan de Paris – Maison de la Vie Associative et Citoyenne
22 rue de la Saïda - 75015 Paris
Tél. : 07-50-84-87-86**

AVANT LE 20 OCTOBRE 2024